

Mise en place du congé menstruel : un engagement fort pour le bien-être des agentes

Châtellerault, le 20 février 2025

Parce que la santé et le bien-être des femmes sont au coeur des préoccupations de la collectivité, la Ville de Châtellerault, Grand Châtellerault et le CCAS ont décidé d'instaurer un aménagement du temps de travail pour les agentes souffrant de règles douloureuses, d'endométriose, d'adénomyose ou de dysménorrhée. Cet engagement s'inscrit dans la volonté du maire, Jean-Pierre Abelin, de contribuer activement à une meilleure prise en compte des réalités vécues par les femmes au travail.

Aujourd'hui, la mise en place d'un congé menstruel est entravée par le cadre légal interdisant aux collectivités publiques de l'instaurer officiellement. Pourtant, Jean-Pierre Abelin a choisi d'aller plus loin, convaincu que **le congé permet de gérer les symptômes menstruels sans compromettre les responsabilités professionnelles** des agentes. La santé doit primer sur les obstacles administratifs. Il est essentiel de reconnaître ces difficultés et d'apporter des solutions concrètes à celles qui en souffrent.

Face à cette réalité, la Ville de Châtellerault propose une adaptation du temps de travail des agentes concernées, sous la forme d'Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) ou de télétravail, à raison d'une à deux journées par mois. Dans le cas du télétravail, un arrêté devra être pris par le pôle temps de travail si l'agent n'en dispose pas déjà.

Ce dispositif repose sur une reconnaissance médicale : un certificat délivré par un médecin généraliste, un spécialiste, un gynécologue ou une sage-femme devra être présenté chaque année pour pouvoir en bénéficier.

Avec cette mesure, Châtellerault affirme sa volonté d'être une ville pionnière en matière de bien-être au travail et d'égalité. « Nous avons choisi d'agir, car ignorer cette réalité serait nier une souffrance vécue par de nombreuses femmes », souligne Jean-Pierre Abelin. Ce dispositif est une avancée essentielle pour garantir des conditions de travail adaptées aux besoins de chacune.

Votre contact

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr